



PROVINCE DE QUÉBEC
RÉGIE INTERMUNICIPALE
DE L'ARÉNA RÉGIONAL DE LA RIVIÈRE-DU-NORD

SÉANCE ORDINAIRE

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Régie intermunicipale de l'aréna régional de la Rivière-du-Nord, tenue le 21 mai 2014 à 15 h, à l'hôtel de Région, situé au 161, rue de la Gare à Saint-Jérôme.

PRÉSENCES :

Monsieur Stéphane Maher, maire de la Ville de Saint-Jérôme
Madame Louise Gallant, mairesse de la Municipalité de Sainte-Sophie
Monsieur Germain Richer maire de la Ville de Prévost

Sont également présents :

Monsieur Yvan Patenaude, secrétaire de la Régie
Monsieur Matthieu Ledoux, trésorier de la Régie

Invité :

Monsieur Fernand Boudreault, Ville de Saint-Jérôme

2014-05-21/452
ITEM 1

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Il est proposé par madame Louise Gallant

ET IL EST RÉSOLU QUE la présente séance soit et est ouverte à 15 h.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2014-05-21/453
ITEM 2

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DU 21 MAI 2014

Il est proposé par monsieur Germain Richer

ET IL EST RÉSOLU QUE :

L'ordre du jour de la présente séance soit et est adopté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2014-05-21/454
ITEM 3

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 16 AVRIL 2014

ATTENDU QUE les membres du conseil ont reçu le procès-verbal de la séance ordinaire du 16 avril 2014.

Il est proposé par monsieur Germain Richer

ET IL EST RÉSOLU QUE :

Le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 16 avril 2014 soit approuvé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2014-05-21/455
ITEM 4

ADOPTION DU REGISTRE DES CHÈQUES DU 11 AVRIL AU 30 AVRIL 2014

ATTENDU QUE le trésorier a déposé le registre des chèques pour la période du 11 avril au 30 avril 2014 ;

Il est proposé par monsieur Germain Richer

ET IL EST RÉSOLU QUE :

Le conseil de la Régie adopte le registre des chèques pour la période du 11 avril au 30 avril 2014;

Le conseil de la Régie autorise le paiement des dépenses pour lequel ces chèques ont été émis;

Le trésorier certifie par la présente que la Régie intermunicipale de l'aréna régional de la Rivière-du-Nord dispose des crédits budgétaires nécessaires.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2014-05-21/456
ITEM 5

VARIA

Aucun ajout de sujet au varia.

2014-05-21/457
ITEM 6

QUESTIONS DU PUBLIC

Aucune question du public.

2014-05-21/458
ITEM 8

LEVÉE DE LA SÉANCE DU 21 MAI 2014

Il est proposé par monsieur Germain Richer

ET IL EST RÉSOLU QUE la présente séance soit et est levée à 16 h 18.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Stéphane Maher,
Président

Yvan Patenaude,
Secrétaire